

Beaucamps-Ligny, le 29 avril 2020



Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous au sujet du passage de l'examen du B1 Preliminary. La seule possibilité pour votre enfant est de passer l'examen dans les locaux de l'Université Catholique de Lille, en candidat libre, le samedi 3 octobre 2020.

Vous pouvez donc inscrire votre enfant si vous le souhaitez. Nous pouvons nous charger des inscriptions pour vous faciliter les démarches. Si vous souhaitez l'inscrire, merci de nous le préciser par retour de mail et ce avant le 1 juin 2020.

Le coût dépendra du nombre d'inscrits par le collège. Il devrait être sensiblement identique à celui du passage dans nos locaux. Les chèques d'inscription de la session de Mai qui a été annulée seront restitués aux familles dont les enfants ne s'inscrivent pas à la session d'octobre.

Si vous n'inscrivez pas votre enfant à cette session, il aura la possibilité de passer le First Certificate niveau B2 au lycée Ste Marie, ce qui lui permettra de valider les efforts fournis cette année. Nous l'invitons donc à poursuivre ses efforts régulièrement et avec sérieux.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous prions d'agréer, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Madame Marquant
Professeure d'anglais

Madame Caroulle
Professeure d'anglais

Madame Massemin
Directrice